Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 55 (1984)

Heft: 7: Rapport d'activité 1983-1984 : vers de nouveaux horizons

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

concours la place de secrétaire général de l'ADIJ et, le 4 juin 1984, le comité central procédait à la nomination, à ce poste, de M. Pierre-Alain Gentil, de Delémont. Par la même occasion, sur proposition de la direction, il décidait d'enga-

ger un deuxième apprenti employé de commerce en la personne de M. Fabien Rebetez, des Genevez.

D'autre part les contacts avec les organisations auxquelles l'ADIJ est affiliée ont été maintenus.

III. Divers

La direction a confié le mandat, à M. Jean-Paul Bovée, de mettre sur pied, grâce aux moyens informatiques récemment acquis par l'association, une banque des données. Le mandat en question prévoit un engagement à mi-temps sur deux ans.

Le président et le secrétaire, après consultation de trois commissions, ont contresigné l'intervention de l'Association des propriétaires forestiers du XVe arrondissement et environs auprès du Conseil fédéral. Cette démarche vise à engager l'étude approfondie, pour la Transjurane, d'une liaison directe Moutier / bas de la vallée de Tavannes avec le Plateau suisse, liaison à réaliser par le percement d'un ou de plusieurs tunnels.

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, @ 032 934151

ORGANES DE L'ADIJ – Direction

Président:

Roland Schaller, avocat,

2740 Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Pierre-Alain Gentil, 2800 Delémont

Abonnement annuel: Fr. 35.—

Prix du numéro: Fr. 5.—

Caisse: CCP 25-2086